

# culture & recherche

n°93

novembre -  
décembre 2002

## SOMMAIRE

**Actualité de la recherche** 2

**Dossier:** 4  
**Le patrimoine numérisé  
scientifique et culturel européen**

- Le réseau européen de coordination des politiques de numérisation du patrimoine *par Muriel Foulonneau*
- Collections et services: construire un environnement informationnel pour l'Europe *par Pete Johnston et David Dawson*
- Une plate-forme en logiciel libre pour l'observation et l'évaluation comparative des projets de numérisation. Etude de cas: première application en Grèce *par D. K. Tsolis, E. G. Karatzas, D. A. Koutsomitropoulos, V. C. Dourdounis et T. S. Papatheodorou*
- "SBN On-Line": un modèle italien d'interopérabilité pour le patrimoine culturel *par Cristina Magliano*

**Calendrier** 10

**A lire** 11



## Première réunion des partenaires du Consortium STRABON

Les pays membres du Consortium du projet européen STRABON, qui vise à doter le monde méditerranéen d'un espace électronique partagé et coopératif au service du patrimoine culturel et du tourisme durable, se sont réunis à Paris, au Musée national des arts et traditions populaires, du 8 au 10 juillet 2002. Douze pays étaient représentés : Algérie, Autorité palestinienne,

Egypte, France, Grèce, Italie, Jordanie, Liban, Maroc, Portugal, Syrie, Tunisie. Au cours de ces trois jours les partenaires ont échangé informations et points de vue sur le fonctionnement et les aspects statutaires du projet. Des groupes de travail se sont constitués autour de quatre thématiques : fondements technologiques du programme STRABON, production des connaissances et

des services, tourisme et développement durable, communication et formation. Le Comité de direction du Consortium a tenu sa première réunion. Le projet STRABON est coordonné par la Fondation Maison des sciences de l'Homme avec le soutien des ministères chargés de la culture, du tourisme et des affaires étrangères.  
<http://www.strabon.org>

## Apprentissages, transmission et créativité de et dans la ville

En 2000-2001, une consultation de recherche sur le thème « Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville » a été lancée par le programme interministériel de recherche « Cultures, villes et dynamiques sociales », consacré à l'analyse des pratiques et politiques artistiques, culturelles et mémorielles et présidé par André Bruston. Ce programme fait l'objet d'une convention signée par six partenaires : le Ministère de la culture et

de la communication (Mission de la recherche et de la technologie), le Ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer (Plan urbanisme, construction, architecture [PUCA]), le Ministère de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche, la Délégation interministérielle à la ville (DIV), le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD) et la Caisse des dépôts et consignations.

Le bilan de cette consultation, les ateliers qui ont accompagné le travail du comité de pilotage ainsi que les actions de suivi et de valorisation prévues dans le programme figurent dans un document qui peut être obtenu sur simple demande écrite à :

Claude Rouot  
Mission de la recherche et de la technologie  
3, rue de Valois  
75033 Paris cedex 01

## Actualité de l'internet culturel

### Victor Hugo : conscience et combats

En complément du site portail consacré à Victor Hugo inauguré en janvier 2002, le Ministère de la culture et de la communication vient de publier sur Internet un nouveau volume consacré à l'écrivain dont on commémore la naissance.

Ce site présente Victor Hugo à travers ses grands combats politiques, toujours d'actualité deux siècles plus tard. De nombreux documents d'archives, regroupés et présentés sous forme de thématiques, illustrent les engagements et événements marquants de la vie du poète et de ses proches. On y découvrira certaines archives peu connues même de ses biographes.

Des fiches retracent la vie de Victor Hugo avant, pendant et après l'exil et en rappellent les grandes dates. Elles sont accompagnées du portrait de ceux qui ont connu et entouré l'écrivain, sa famille, ses proches, Juliette Drouet, Auguste Vacquerie, ou son ami Paul Meurice, à la lumière de leur relation avec Hugo. Ces pages sont illustrées par une riche iconographie, photographies de l'atelier de Jersey représentant la famille Hugo, peintures, estampes, dessins évoquant les visages, les événements, les lieux... Un plan de Paris interactif permet de suivre Hugo pas à pas dans les demeures qu'il a occupées avec les siens. Une vingtaine de lieux sont ainsi localisés sur des plans d'époque et évoqués par de courts extraits de poèmes ou de romans.



Portrait gravé de Victor Hugo.  
Musée d'histoire de France.

Ses lieux de vie en France et à l'étranger, notamment dans les îles anglo-normandes où il s'est exilé, retracent un itinéraire dont les paysages imprègnent fortement ses peintures et dessins à l'encre.

Les engagements politiques de l'écrivain sont abordés à travers des documents manuscrits, des lettres, des rapports de police, qui témoignent, entre autres, de la censure qui entoura ses publications, de son combat contre la peine de mort, de son itinéraire politique et du soutien constant qu'il apporta aux minorités opprimées.

Un quiz, illustré de bons points dessinés par Victor Hugo pour ses petits-enfants, complète cette publication destinée à un large public.

Coproduit par la Direction des Archives de France et la Mission de la recherche et

de la technologie du Ministère de la culture et de la communication, ce site a bénéficié de nombreuses collaborations, parmi lesquelles l'agence photographique de la Réunion des musées nationaux, le lycée Victor Hugo et les services d'archives départementaux et municipaux. Il fait partie de la collection « Célébrations nationales » consacrée à des événements et personnages de dimension nationale.

Portail Hugo :  
<http://www.victorhugo.culture.fr/>

# La peinture médiévale en ligne : « Enluminures », la base de données des manuscrits médiévaux enluminés

La peinture médiévale est connue par les tableaux présents dans les musées ainsi que par les peintures murales de certains monuments ; pourtant, on oublie souvent que le plus grand musée de peinture médiévale reste à découvrir entre les pages de dizaines de milliers de manuscrits conservés dans les réserves des bibliothèques. Ces manuscrits, dispersés sur tout le territoire français, demeurent difficiles d'accès tant pour le chercheur que pour le grand public.

La base « Enluminures » mise en ligne sur le site du ministère de la Culture et de la Communication en septembre 2002, met fin à ce trop long oubli. Elle révèle des peintures méconnues, voire inédites et vient compléter les bases Joconde et Mérimée déjà en ligne. « Enluminures » a en effet pour objectif de recenser tous les manuscrits médiévaux à peinture conservés dans les bibliothèques municipales françaises ; elle donne accès à des reproductions numériques de ces peintures. Il est d'ores et déjà possible de visualiser plus de 14 000 images. Un enrichissement progressif de la base permettra à terme d'offrir 130 000 images provenant de plus de 25 000 manuscrits.

A la richesse de l'iconographie s'ajoute la qualité scientifique des notices descriptives des œuvres : celles-ci indiquent les sujets représentés, leur datation, parfois même leurs auteurs et d'autres informations d'intérêt.

« Enluminures » est le fruit d'un travail scientifique mené en collaboration, depuis plus de vingt ans, par le Ministère de la culture et de la communication et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Ce partenariat débute en 1979, lorsque la Direction du livre et de la lecture confie à l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) la réalisation d'une campagne photographique dans les bibliothèques municipales françaises. L'entreprise était gigantesque et unique en son genre : microfilmer tous les manuscrits antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle conservés dans l'ensemble des bibliothèques publiques françaises, et effectuer des reproductions couleur de leurs illustrations. Ce programme, financé sur les crédits



Bibliothèque municipale de Vendôme. *Sententiae* :  
initiale C du chapitre du livre 4 sur le sacrement du mariage.



Bibliothèque municipale de Tours. *Missel à l'usage de Tours*.  
Abattage du porc. 1400.

« recherche » du ministère, concerne une centaine de bibliothèques, des plus grandes (Lyon par exemple) aux plus modestes (Bourbonne-les-Bains, Loches...). L'ampleur de la tâche en explique la durée, chaque reproduction s'accompagnant d'un travail de description et d'identification du manuscrit et du décor, réalisé par la section d'iconographie de l'IRHT. Aujourd'hui, près des deux tiers du corpus a été traité. « Enluminures » s'adresse aussi bien aux chercheurs qu'au grand public. Pour que chacun puisse découvrir la richesse de ces décors peints, la base offre plusieurs clefs d'accès adaptées aux usages des internautes. Le chercheur pourra étudier un corpus précis en passant par la grille de recherche experte qui comporte de nombreux critères. Pour les visiteurs moins rompus aux bases de données, la visite guidée indique les thèmes et les sujets couverts, ainsi que les auteurs des manuscrits et leurs titres. Enfin, à travers les expositions virtuelles le visiteur parcourra une sélection d'images autour d'un thème.

Avec un enrichissement annuel et la création de nouvelles expositions virtuelles, « Enluminures » devrait rapidement trouver son public. Elle vient renouveler la connaissance du corpus iconographique médiéval et facilitera sans aucun doute les études en histoire de l'art. Des bases de données similaires existent déjà, en effet, dans quelques pays – dont le « Digital Scriptorium » aux Etats-Unis – mais aucune ne présente un corpus d'une telle importance. « Enluminures » attirera également tout un public de curieux, séduits par la profusion et la diversité des représentations : lettres zoomorphes ou filigranées, bestiaires et animaux fantastiques, scènes bibliques ou de la vie quotidienne... c'est tout le Moyen Age qui défile sous nos yeux !

*Enluminures* : <http://www.enluminures.culture.fr>

LAURE CEDELLE-JOUBERT

CONSERVATEUR AU BUREAU DES POLITIQUES DOCUMENTAIRES, DIRECTION DU LIVRE ET DE  
LA LECTURE.

## Art & Sciences

Fruit d'une collaboration entre le CNRS et le Ministère de la culture et de la communication (Mission de la recherche et de la technologie), le site Internet **Art & Sciences** traite des sciences et des technologies au service du patrimoine culturel : scribe de Saqqara, papyrus égyptiens, Noces de Cana de Véronèse, autochromes des frères Lumière. Le site, qui présente

des travaux du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) et du Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques (CRCDG), s'inscrit dans la collection électronique Sagascience éditée par le CNRS.

<http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosart>

# Le patrimoine numérisé culturel et scientifique européen

## Le réseau européen de coordination des politiques de numérisation du patrimoine

Le Groupe des représentants nationaux sur la numérisation du patrimoine scientifique et culturel (GRN) est né en avril 2001 lors de la conférence de Lund en Suède. Le GRN doit permettre de coordonner les politiques de numérisation des différents Etats-membres. Les représentants nationaux sont des responsables administratifs et politiques nommés par leur gouvernement. Ils se réunissent deux fois par an, à l'initiative des présidences successives de l'Union et du département culture numérique de la Commission européenne (Digicult<sup>1</sup>) qui gère la partie culturelle du programme IST (Société et technologies de l'information, 5<sup>e</sup> programme-cadre de recherche et développement).

### Les principes de Lund

Le GRN a établi les « principes de Lund », déclaration d'intention des Etats pour faire évoluer leur politique de numérisation du patrimoine dans un sens commun. Parmi ces principes, on trouve la constitution d'une structure commune de coordination de la numérisation dans les différents secteurs culturels (musées, bibliothèques, archives, archéologie...), la conduite d'une politique de recherche pour la valorisation du patrimoine, l'évaluation des pratiques de numérisation, l'adoption de standards communs. Les réunions du GRN permettent de discuter de l'adoption des principes de Lund et de définir les priorités.

Les thématiques de coopération définies par les représentants nationaux ont donné naissance à des groupes d'experts des Etats-membres sur la qualité des sites Internet culturels, les bonnes pratiques de numérisation, l'évaluation comparative, l'interopérabilité et le recensement des fonds numérisés.

### Le projet MINERVA

Afin de coordonner les travaux des experts, la Commission a financé un projet de réseau thématique, le Réseau Ministériel pour la Valorisation des Activités de Numérisation (MINERVA), créé en mars 2002. Dix Etats prennent en charge l'animation des groupes d'experts du GRN.

#### La qualité des sites Internet culturels

Le groupe sur la qualité des sites Internet culturels est coordonné par la Belgique et l'Espagne. Un cadre de qualité défini en 2001 sert de base aux travaux. Il établit des critères relatifs à l'organisation d'un site, l'ergonomie, les aspects techniques, les services Internet et la gestion des processus de mise en ligne des ressources et de leur maintenance.

#### Les bonnes pratiques

Lors de la réunion du GRN à Alicante en Espagne en mai 2002, un atelier sur les bonnes pratiques de numérisation a permis aux quatorze Etats représentés de montrer les travaux qu'ils réalisaient. Les bonnes pratiques ont été classées selon cinq thématiques : la préservation des objets originaux grâce à leur reproduction au format numérique, la qualité du processus de numérisation, les métadonnées et thésaurus, l'ergonomie des résultats du projet, enfin la gestion des processus et des flux de travail. Les représentants français<sup>2</sup> ont présenté le plan de numérisation du Ministère de la culture et de la communication et celui de l'Institut national de l'audiovisuel. Ils ont ainsi montré l'importance d'une part, d'adopter des standards communs lors de la production des ressources numériques, d'autre part, de mener une activité continue de recherche pour la préservation



Le masque d'or dit d'Agamemnon (Athènes).

© Jean-Pierre Dalbéra

tion et la valorisation du patrimoine culturel. Les travaux à venir doivent permettre de décrire et de faire connaître aux niveaux national et européen les initiatives intéressantes qui permettront d'améliorer constamment les projets de numérisation, de valoriser des initiatives locales et d'identifier les centres de compétences sur des types de ressources ou d'applications spécifiques.

#### L'évaluation comparative

Un modèle d'évaluation comparative pour la numérisation a été élaboré par la Commission et les experts de différents Etats européens. La Commission européenne propose des modèles pour comparer des politiques et des programmes engagés. Ainsi, des mesures d'évaluation comparative ont été mises en place sur les nouvelles technologies dans l'éducation, la santé, l'administration dans le cadre du plan d'action e-Europe<sup>3</sup>. Les approches nationales, encore très incomplètes sont en revanche axées sur les projets, au niveau des institutions qui numérisent leurs fonds plutôt qu'au niveau des structures de financement et de décisions politiques. Les indicateurs définis sont relatifs à la gestion des projets, l'existence d'une stratégie d'évaluation, les moyens humains, l'impact économique possible, la productivité et les sources de financement. Le laboratoire Systèmes Haute Performance de l'Université de Patras a conduit une expérience d'évaluation comparative des projets de numérisation du patrimoine grec au début de l'année 2002, en utilisant le modèle réalisé par les experts européens. Les Pays-Bas et l'Italie ont engagé une réflexion et mis en place leur propre système<sup>4</sup>. L'évaluation des projets au niveau national permettra aux Etats d'orienter leur politique.

#### L'interopérabilité

L'interopérabilité doit permettre aux différents systèmes nationaux et européens de profiter de services communs et d'être connectés les uns aux autres. Les travaux européens permettront, dans un premier temps, de comparer les initiatives nationales en matière de standardisation technique et sémantique et des projets en cours pour connecter des collections d'objets documentaires différents. L'étude doit prendre en compte d'abord les protocoles utilisés pour



connecter des collections différentes<sup>5</sup>, les modèles descriptifs, qu'ils soient cohérents ou non avec des standards internationaux, enfin les vocabulaires. Le groupe sur l'interopérabilité s'intéresse à la description des objets culturels, qu'ils proviennent d'archives, de musées, de bibliothèques, de services archéologiques ou de tout autre institution culturelle.

### **Le recensement des activités de numérisation**

Les inventaires de fonds numérisés doivent en revanche recenser des fonds et collections et les projets de numérisation les concernant. Ce groupe de travail, coordonné par la France, doit permettre à la fois d'identifier les fonds disponibles au format numérique et d'évaluer les activités de numérisation. Lors de la réunion organisée à Paris le 5 juillet 2002, les partenaires ont insisté sur la nécessité d'un système à la fois professionnel, servant au pilotage des programmes de numérisation, au développement et à la valorisation des compétences, à la cohérence des collections numérisées et d'un système destiné au public pour localiser les ressources. Ces travaux doivent conduire à identifier les structures capables d'accéder à l'information et donc de réaliser des inventaires sur l'activité de numérisation au niveau national. Des tests pourront être réalisés et les experts devront rédiger des recommandations pour l'implantation d'une plate-forme Internet commune afin de donner accès à des systèmes nationaux répartis, décrivant des collections et des projets de numérisation. Plusieurs types de descriptions devront rendre compte de manière cohérente des bonnes pratiques, des fonds et projets de numérisation et des indicateurs de l'évaluation comparative. L'architecture du système sera nécessairement modulaire et distribuée, c'est-à-dire que les ressources ne seront pas centralisées, des applications permettront d'accéder à des bases réparties, maintenues dans différents pays.

### **Les travaux à engager**

Pour offrir un accès et des services communs à des ressources européennes, les experts devront conduire une réflexion dans les mois à venir sur l'accès aux ressources multilingues et les questions de droit liées à la propriété intellectuelle. Enfin, un atelier sur la préservation des ressources culturelles numériques se tiendra lors de la prochaine réunion du groupe des représentants nationaux en décembre à Copenhague. Elle permettra d'intégrer à la numérisation les problématiques traitées parallèlement dans le réseau européen ERPANET<sup>6</sup>.

### **Des observatoires nationaux de la numérisation du patrimoine culturel et scientifique**

Pour toutes ces activités de recensement des fonds numérisés, de description des bonnes pratiques, d'évaluation comparative, de définition des standards et protocoles appliqués pour l'interopérabilité des systèmes, la difficulté majeure est de collecter des informations, en particulier quantitatives. L'investissement humain est lourd et il apparaît nécessaire de compter sur les relais existants vers lesquels convergent déjà les informations. Ces relais peuvent être soit des services ou structures missionnés à cet effet, soit des comités rassemblant les principaux acteurs et responsables de la numérisation du patrimoine culturel et scientifique. Ils doivent agir comme « observatoires », ayant une légitimité, des moyens d'action, un accès privilégié aux informations, et des canaux de diffusion dans l'ensemble des secteurs culturels impliqués dans la numérisation.

Les politiques mises en œuvre sont transversales, elles concernent les ressources culturelles, provenant de tous les secteurs concernés, des bibliothèques, des musées, des archives, des services archéologiques, des organismes gestionnaires des monuments historiques. Il faut tenir compte des différences qui existent dans les objectifs, procédures et standards utilisés dans tous ces secteurs. Mais les problématiques liées à la numérisation sont souvent communes et les formats numériques permettent de proposer de nouveaux services en connectant et en utilisant des ressources hétérogènes.

Les services proposés dans le cadre européen doivent donc concerner des ressources variées et distribuées. Il n'est pas envisagé de mettre en place des bases centralisées de ressources européennes ou d'imposer un standard commun. La réflexion européenne doit intégrer des systèmes distants, dont la maintenance est assurée par



© Jean-Pierre Dalbéra

*Salle des dix jeunes filles en bikini. Mosaïque.  
Villa romaine del Casale (Sicile).*

chaque Etat et/ou institution en fonction de ses besoins. Les experts peuvent alors développer des services cohérents pour l'exploitation et la valorisation de ces ressources en architecture distribuée.

La coordination des politiques de numérisation du patrimoine repose sur des réseaux, sectoriels et/ou nationaux. Dans ces réseaux, les informations doivent être partagées, les ressources et les énergies mises en commun, ce qui souligne l'importance des travaux sur l'interopérabilité des systèmes d'information, l'adoption de standards cohérents, le développement de systèmes ouverts, réutilisables, éventuellement complétés et améliorés par d'autres membres du réseau.

### **Le réseau ESCHER dans le 6<sup>e</sup> PCRD**

Afin de poursuivre la structuration des réseaux de recherche, le 6<sup>e</sup> programme cadre de recherche et développement européen, qui sera lancé en novembre 2002, prévoit un nouvel instrument : les réseaux d'excellence, dans la continuité des réseaux thématiques du 5<sup>e</sup> PCRD, tels que MINERVA. L'ensemble des membres du GRN prépare un projet de réseau d'excellence, ESCHER : « Réseau européen pour le patrimoine culturel et scientifique »<sup>7</sup>. ESCHER doit rassembler des entités administratives et des ministères qui coordonnent les activités de recherche sur les applications des nouvelles technologies au patrimoine culturel. Les relais institutionnels nationaux doivent soutenir des réseaux d'acteurs culturels, associatifs ou publics, de l'éducation et de la recherche sur les thématiques de la création de ressources numériques, leur préservation, les techniques de valorisation, les usages de ces ressources dans un contexte culturel, éducatif, scientifique, enfin l'interopérabilité des services et systèmes mis en place pour valoriser collectivement les fonds culturels européens.

**MURIEL FOULONNEAU**

CHARGÉE DE MISSION POUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION À RELAIS CULTURE EUROPE,  
PARTENAIRE DE LA MRT DANS LE PROJET MINERVA

1. <http://www.cordis.lu/ist/ka3/digicult/home.html>
2. Jean-Pierre Dalbéra représentant officiel, Mission de la recherche et de la technologie; Daniel Malbert, Département des affaires internationales, Philippe Poncin, Institut national de l'audiovisuel; Muriel Foulonneau, Relais Culture Europe
3. [http://europa.eu.int/information\\_society/eeurope/benchmarking/list/2002/index\\_en.htm](http://europa.eu.int/information_society/eeurope/benchmarking/list/2002/index_en.htm)
4. Voir le questionnaire proposé par les Italiens sur les projets de numérisation <http://dante.iccu.sbn.it/question.htm>
5. Des bases réparties peuvent être connectées grâce à des protocoles d'interrogation distante (Z39.50 ou templates spécifiques), de collecte de métadonnées « Open Archive Initiative Protocol for Metadata Harvesting »
6. « Electronic Resource Preservation and Access Network », <http://www.erpanet.org/>
7. « European Network for Scientific and Cultural Heritage »

# Collections<sup>1</sup> et services: construire un environnement informationnel pour l'Europe

Partout en Europe, les institutions de conservation du patrimoine numérisent leurs collections pour en élargir l'accès, les préserver, promouvoir le tourisme et créer des ressources numériques éducatives. Dans le même temps, l'Internet se développe encore plus rapidement et actuellement les utilisateurs se trouvent souvent frustrés, en raison de l'absence de garantie de la qualité des contenus, de l'explosion de la publication privée (où chacun édite son propre contenu) et de l'incapacité des moteurs de recherche Internet à voir dans la «toile obscure» des sites gérés par bases de données.

Il est donc nécessaire de créer des services qui permettront à l'utilisateur de trouver et d'utiliser des ressources dont la qualité est garantie, qui sont créées et gérées de manière à en assurer l'interopérabilité. Le principal défi pour le programme britannique de numérisation NOF<sup>2</sup> est d'assurer que les ressources éducatives qu'il produit peuvent être retrouvées, non seulement dans son propre portail, mais aussi dans d'autres initiatives pour l'enseignement supérieur ([www.rdn.ac.uk](http://www.rdn.ac.uk)), les écoles ([www.curriculumonline.gov.uk](http://www.curriculumonline.gov.uk)) et le secteur culturel ([www.24hourmuseum.org.uk](http://www.24hourmuseum.org.uk) et [www.cultureonline.gov.uk](http://www.cultureonline.gov.uk)). Il ne suffit pas de compter sur la création manuelle de liens. Les services doivent être reliés informatiquement pour que des services futurs puissent être développés, sans efforts démesurés. Le JISC DNER<sup>3</sup> a établi que des portails intelligents peuvent être créés, soit pour des groupes spécifiques d'utilisateurs, soit lorsque les utilisateurs les créent pour eux-mêmes.

En Europe, ces mêmes problématiques ont été identifiées dans le Plan d'action de Lund, et sont maintenant approfondies dans le projet MINERVA.

## Collections et services

Afin d'explorer ces questions, un certain nombre de concepts clés doivent être définis. Les **collections** sont mises à la disposition des utilisateurs grâce à des **services**. Les collections physiques sont conservées dans un emplacement tel que musée ou archives. Ce sont les personnes chargées de les conserver qui les mettent à la disposition des utilisateurs en fournissant des services physiques. De la même manière, les collections numériques sont mises à disposition sur des réseaux numériques grâce à des interfaces offertes par des services en réseau tels que des sites Internet. Un bref coup d'œil sur ce modèle souligne l'importance d'une seconde «collection»: la collection de **métadonnées** qui décrivent les objets de la collection de ressources physiques ou numériques. Les utilisateurs naviguent dans ces métadonnées pour trouver les objets physiques ou numériques, identifiés par un numéro de référence ou par une URL.

Le *Cadre de recommandations pour construire des collections numériques de bonne qualité* de l'IMLS (*Institute of Museum and Library Services*)<sup>4</sup> souligne la nécessité de toujours considérer une collection numérique en association avec les collections de métadonnées s'y rapportant et avec au moins une interface qui permette d'accéder à cette collection.

L'utilisateur potentiel de ces collections doit pouvoir répondre à deux questions :

- quelles **collections** pertinentes / appropriées sont disponibles ?
- quels **services** permettent d'accéder à ces collections ?

Dans un article récent sur la numérisation du patrimoine culturel, Clifford Lynch remarque : «Nous avons créé cette incroyable constellation de collections, d'ensembles d'informations accessibles sur Internet. Et les gens ne peuvent pas trouver dans quel ensemble rechercher<sup>5</sup>». En réponse à ce problème, on constate un intérêt croissant pour les schémas de métadonnées pour la description des collections<sup>6</sup> et des

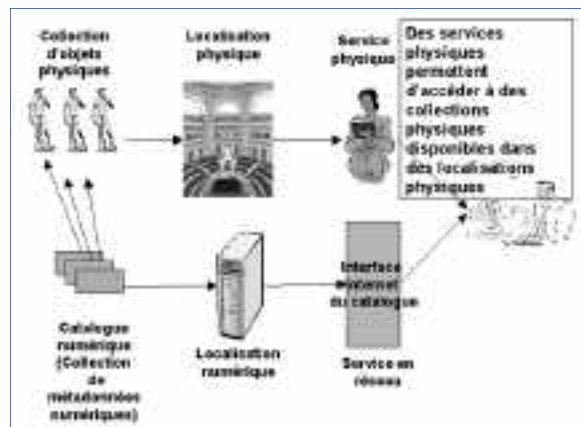


Schéma 1: Collections et services physiques.

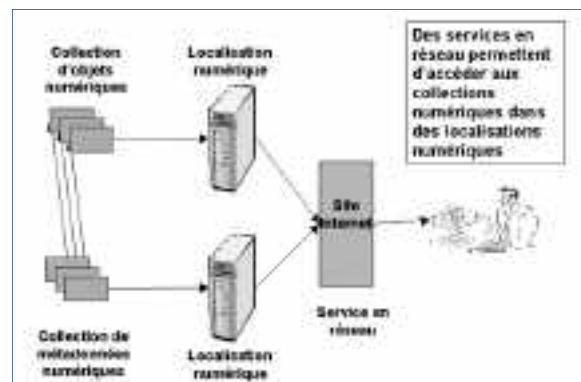


Schéma 2: Collections numériques et services en réseau.

services. L'exemple suivant peut permettre de mieux comprendre comment ces métadonnées doivent être déployées.

## L'interopérabilité dans l'environnement informationnel

Le *Joint Information Systems Committee* (JISC) est responsable de la fourniture de services d'informations aux communautés de l'enseignement supérieur au Royaume-Uni. Le JISC finance et gère différents types de contenus mis à disposition sous forme de collections numériques, certains développés par le JISC ou par des institutions, d'autres dont les droits ont été acquittés à des fournisseurs privés. A présent, ces collections sont disponibles au travers de services Internet «non structurés», indépendants les uns des autres, et un utilisateur doit apprendre à trouver ces sites, puis à utiliser ces différentes interfaces et à rassembler manuellement l'information. Les activités de développement en cours sont concentrées sur la construction d'un «environnement informationnel» qui permettra à un utilisateur d'interagir avec ces collections comme avec des ensembles plus cohérents et de fournir un accès plus précis à leur contenu.

L'architecture technique pour l'environnement informationnel du JISC souligne la nécessité de services en réseau pour servir cet objectif et elle désigne un certain nombre de normes et de protocoles clés pour assurer l'interopérabilité entre ces services<sup>7</sup>. L'architecture prend en compte la possibilité pour les fournisseurs de contenu de mettre des métadonnées à disposition :

- pour la recherche dans des ressources réparties en utilisant le «Profil de Bath» du protocole Z39.50,
- pour la collecte en utilisant le *Protocole pour la collecte de métadonnées de l'Initiative archives ouvertes* (*Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*);
- en générant des alertes qui utilisent le *RDF Site Summary* (RSS).

Un récent article de synthèse, écrit par les auteurs de l'architecture de l'environnement informationnel du JISC, reconnaît l'importance croissante des technologies de Services Web et illustre le fait que les services basés sur les fonctions de messagerie de SOAP (*Simple Object Access Protocol*) peuvent être intégrés à l'architecture de l'environnement informationnel et que l'architecture est compatible avec celle des Services Web<sup>8</sup>.

PETE JOHNSTON (UKOLN)<sup>9</sup> ET DAVID DAWSON (RESOURCE<sup>10</sup>)  
(traduction Muriel Foulonneau)

1. Le terme "collection" désigne ici des ensembles documentaires, « fonds » ou « collection » en français. Dans cet article, la rédaction a conservé le terme anglo-saxon « collection » dans la traduction.
2. NOF-digitise: New Opportunities Fund, programme de numérisation

3. JISC : Joint Information Systems Committee, <http://www.jisc.ac.uk/>,
- DNER: Distributed National Electronic Resources, <http://www.dner.ac.uk/>
4. Digital Library Forum, « A framework of guidance for building Good Digital Collections », Institute of Museums and Library Services (novembre 2001)
5. Clifford Lynch, « Digital collections, Digital Libraries and the Digitization of Cultural Heritage Information », *First Monday*, vol 7 n°5 (mai 2002)
6. « Collection level description » : description au niveau des ensembles documentaires, en opposition ou en complément de la description au niveau des objets gérés par archives, musées ou bibliothèques.
7. Andy et Liz Lyon, « The JISC Information Environment Architecture », 2001, <http://www.ukoln.ac.uk/distributed-systems/jisc-ie/arch/>
8. Andy Powell et Liz Lyon, « The JISC Information Environment and Web Services », *Ariadne* 31 (Avril 2002), <http://www.ariadne.ac.uk/issue31/information-environments/>
9. UKOLN : UK Office for Library & Information Networking <http://www.ukoln.ac.uk/>
10. Resource : Conseil des Musées, Archives et Bibliothèques du Royaume-Uni

## Une plate-forme en logiciel libre pour l'observation et l'évaluation comparative des projets de numérisation. Etude de cas: première application en Grèce

Afin de répondre au besoin de coordonner les politiques et les programmes de numérisation des Etats-membres, une plate-forme commune pourrait être mise en place. Elle améliorerait la collaboration entre les pays en termes d'échange de « bonnes pratiques ». L'évaluation comparative est un élément clef de ce processus. Ce n'est pas un simple exercice statistique. L'évaluation comparative, à la fois quantitative et qualitative, est largement utilisée et le sera davantage encore dans le cadre de l'initiative e-Europe 2005 « Une société de l'information pour tous<sup>1</sup> » et dans le service EUROSTAT<sup>2</sup>. Cette démarche permet de rendre compte d'aspects importants des problématiques européennes.

L'évaluation comparative vise à faciliter l'identification et la dissémination des meilleures politiques et des meilleures pratiques dans l'Union européenne, en tenant compte de la nécessité de les adapter aux différents contextes nationaux.

La création d'une méthodologie d'évaluation comparative pour les politiques de numérisation est un objectif complexe et difficile à réaliser. Il fait apparaître deux difficultés, la création d'un modèle ouvert d'évaluation comparative et la création d'une plate-forme pour le mettre en application. Cet article présente un modèle ouvert et une plate-forme technologique développée en logiciel libre pour la mise en œuvre de projets d'évaluation comparative. Nous présentons brièvement le premier exemple d'application de ce modèle sur les politiques et les projets en Grèce. Ce projet s'intègre aux actions entreprises dans le cadre du Groupe des représentants nationaux sur la numérisation du patrimoine culturel et scientifique et particulièrement le groupe d'experts sur l'évaluation comparative.

### Le modèle d'évaluation comparative

Le modèle d'évaluation comparative a été créé, analysé, perfectionné et finalement publié par le Groupe d'experts sur l'évaluation comparative du Groupe des représentants nationaux sur la numérisation du patrimoine culturel et scientifique. Ce modèle, proposé par la Commission aux Etats-membres est un modèle qualitatif : son objectif principal est d'encourager l'échange de bonnes pratiques

dans le cadre d'un processus continu d'amélioration des pratiques de numérisation. Le modèle prévoit également, à un stade préliminaire, un cadre de comparaison pour des mesures quantitatives.

Le modèle d'évaluation comparative est basé sur une série d'indicateurs, classés selon les principaux thèmes liés à la numérisation

(gestion, aspects techniques, etc.). Les indicateurs ont été discutés et adoptés par le Groupe des représentants nationaux.

Une description détaillée du modèle d'évaluation comparative est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.cordis.lu/ist/ka3/digicult/benchmarking.htm>

### Une plate-forme en logiciel libre pour l'évaluation comparative

En général, les statistiques deviennent rapidement obsolètes et les indicateurs mesurés doivent être mis à disposition sous de brefs délais. Une plate-forme technologique en logiciel libre est proposée, pour améliorer la rapidité et la qualité du processus de collecte et de mise à disposition de cette information. Elle permet de mettre en œuvre une application d'évaluation comparative rapide et efficace, fondée sur les technologies Internet.

La personne qui complète le formulaire utilise le navigateur Internet pour permettre l'évaluation comparative. L'interface du système est conviviale, dessinée spécialement pour que l'utilisateur inexpérimenté puisse interagir avec le système.

Les données sont collectées grâce à un questionnaire en ligne. Le questionnaire reprend en fait le modèle d'évaluation comparative, les thèmes et les indicateurs principaux repris et adaptés à la publication sur Internet :

- Un expert soutient le projet en fournissant le modèle d'évaluation comparative.
- Le questionnaire en ligne est relié à une base de données relationnelle, qui contient toutes les informations saisies par une personne lorsqu'elle remplit le formulaire d'évaluation comparative.
- Tout utilisateur identifié peut créer, visualiser, modifier et sauvegarder son questionnaire.
- La base de données relationnelle contenant les questionnaires est



La déesse aux serpents.  
Idole en faïence. Crète.



connectée à la base des utilisateurs. Une personne peut à tout moment s'identifier auprès du système et consulter les questionnaires remplis.

- Les données sont analysées grâce à un outil personnalisable qui permet de générer automatiquement des rapports d'évaluation comparative et des résultats statistiques.

- Des graphiques et des rapports statistiques sont générés dynamiquement pendant le déroulement du questionnaire. Ce système réduit significativement le temps nécessaire à l'analyse des données et à la création des rapports.

La plate-forme est intégrée à un portail Internet. Le portail fournit d'autres informations et services utiles, il est disponible à l'adresse : <http://www.hdpweb.org> (disponible en anglais).

### Résultats

Le modèle d'évaluation comparative et la plate-forme ont été utilisés et testés en Grèce. 101 questionnaires ont été remplis en ligne, parmi lesquels 34 ont été retenus.

Les projets ne sont pas tous coordonnés par des institutions et des organisations grecques mais, dans un nombre important de projets, des organisations grecques ont participé comme fournisseurs de contenu et/ou comme prestataires technologiques.

Les institutions qui ont rempli le questionnaire ont accepté que les informations fournies soient rendues publiques.

#### Synthèse des résultats

Les projets de numérisation ont été évalués en fonction des thèmes définis dans le modèle.

#### La gestion de projet

La plupart des projets de numérisation (42 %) affirment avoir clairement défini leurs résultats préalablement. La majeure partie d'entre eux (50 %) sont évalués, au fur et à mesure de leurs progrès, par des utilisateurs finaux, afin de s'assurer qu'ils fournissent les résultats escomptés. De plus, ils sont examinés par des experts au cours du déroulement du projet puis à son achèvement. La gestion (50 % des projets) est assurée par une personne spécifique qui rapporte à un comité mandaté par l'organe gestionnaire de l'institution, avec une représentation externe. Un comité de gestion examine régulièrement le plan de travail de 39 % des projets et les rapports sont rendus publics.

#### Le financement

La plupart des projets de numérisation (66 %) ont un financement assuré mais peu (8 %) ont défini une stratégie pour la viabilité du projet à plus long terme et l'exploitation commerciale des résultats. Les coûts estimés pour la numérisation sont principalement basés sur l'étude d'un projet pilote. Le financement par le secteur

privé est encouragé mais sans mesure d'incitation spécifique (dans 26 % des cas).

#### Questions techniques et relatives au contenu

Les projets de numérisation (50 %) prétendent utiliser des standards techniques pour assurer l'interopérabilité de leurs systèmes. Ils décident de l'implémentation obligatoire d'un standard et s'assurent de son utilisation effective. Des standards de métadonnées sont adoptés dans 36 % des projets de numérisation. La plupart des projets (40 %) ont laissé sans réponse la question relative à la prise de conscience des droits de propriété intellectuelle. Le multilinguisme est insuffisamment traité, 47 % des projets traduisent seulement leur site Internet dans une ou plusieurs langues et 40 % ont laissé la question sans réponse.

#### Ressources humaines

La problématique du développement d'un personnel qualifié constitue l'un des aspects négatifs des projets de numérisation en Grèce. La plupart des projets (45 %) ont laissé sans réponse la question « est-ce que des mesures sont prises pour augmenter la qualification du personnel ? ». 26 % d'entre eux ont seulement un objectif général (mais non spécifique et clairement exprimé) de « développer les compétences dans le secteur ».

#### Services / Impact

Le contenu est utilisé efficacement pour créer de nouveaux services orientés sur l'utilisateur, de nouvelles ressources pour l'éducation, du nouveau matériel de formation mais pas pour créer de nouveaux postes stables dans les institutions responsables du contenu. La création du contenu numérique ouvre des opportunités d'emploi uniquement pour les personnels déjà en poste dans les institutions culturelles (39 % des projets de numérisation).

#### Priorités

Les critères de sélection du contenu à numériser sont principalement basés sur un processus formel d'évaluation, impliquant l'expertise de spécialistes, l'examen des besoins et la production de rapports.

L'intégralité du rapport d'évaluation comparative est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.hdpweb.org/modules.php?name=Questionnaire&op=report>

### Perspectives futures

La plate-forme technologique devrait être améliorée. Les évolutions suivantes sont proposées :

- La conception et la mise en place d'un système plus générique, qui pourra intégrer n'importe quel modèle d'évaluation compara-

## Le High Performance Information Systems Laboratory – HPCLab<sup>1</sup>

Le HCP Lab (<http://www.hpclab.ceid.upatras.gr>) fonctionne depuis 1984 comme laboratoire de recherche à l'université de Patras en Grèce. Le laboratoire a beaucoup travaillé avec le ministère grec de la Culture. Dans le cadre de cette coopération, il assume un rôle de conseil auprès du ministère dans les domaines technologique et informatique et il

a développé de nombreux systèmes et applications. Le laboratoire a également accès à des ressources culturelles de grande qualité qui sont utilisées dans ses activités de recherche, à vocation non commerciale. Entre autres projets européens et nationaux de R&D, le HPCLab a récemment développé le site Internet officiel du ministère de la

Culture (<http://www.culture.gr>) pour le Projet national de numérisation (<http://www.hdpweb.org>), L'Acropole d'Athènes sur CD-ROM, la reconstitution 3D du Parthénon etc.

1. *Laboratoire Systèmes d'Information Haute Performance*

## Le Comité grec de numérisation – HDC<sup>1</sup>

Le Comité grec de numérisation (HDC) a été constitué en octobre 2001, par décision du ministère de la Culture). Les membres du HDC sont les représentants de plusieurs directions du ministère impliquées dans la numérisation, le secrétariat spécial pour la Société de l'Information, Cultural Heritage S.A., l'Organisation de la propriété intellectuelle, des recteurs ou représentants d'universités, des labo-

ratoires universitaires et des institutions spécialisées dans les technologies de numérisation. Le HDC agit comme consultant du ministère de la Culture. Il prend des décisions sur les questions techniques et pratiques, publie les directives pertinentes, inspire les décisions ministérielles et encourage la mise en œuvre de législations nécessaires. Il décide de l'opportunité de financer les propositions intéressantes faites au ministère

et, en général, intervient sur toutes les questions qui ne sont pas de nature strictement technologique mais qui présentent une importance culturelle et sont de la responsabilité du ministère de la Culture. Le directeur du *High Performance Information Systems Laboratory* est le président du HDC.

1. *Hellenic Digitization Committee*



tive. Ceci devrait être réalisé dans un outil pour l'intégration du modèle d'évaluation comparative qui sera utilisé par les experts du Groupe des représentants nationaux<sup>2</sup>.

- Un formulaire pour recueillir des commentaires sur la plateforme, le modèle d'évaluation comparative et sa mise en œuvre d'une manière générale. Ceci fournira un retour d'expérience utile des utilisateurs finaux.

- Une étude complète de faisabilité pour l'implantation d'une base distribuée. L'étude doit prendre en compte le développement de bases locales dans les Etats-membres, la synchronisation des bases, les aspects multilingues, etc.

D. K. TSOLIS, E. G. KARATZAS, D. A. KOUTSOMITROPOULOS,

V. C. DOURDOUNIS ET T. S. PAPATHEODOROU  
HIGH PERFORMANCE INFORMATION SYSTEMS LABORATORY,  
UNIVERSITÉ DE PATRAS, GRÈCE DKT@HPCLAB.CEID.UPATRAS.GR

(traduction Muriel Foulonneau)

1. Plan d'action e-Europe 2005,

[http://europa.eu.int/information\\_society/eeurope/news\\_library/eeurope2005/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/information_society/eeurope/news_library/eeurope2005/index_fr.htm)

2. Office statistique de l'Union européenne, <http://europa.eu.int/comm/eurostat/>

## «SBN On-Line»<sup>1</sup> : un modèle italien d'interopérabilité pour le patrimoine culturel

**S**BN On-Line » (<http://sbnonline.sbn.it>) est le catalogue virtuel italien. Il a été développé pour offrir aux utilisateurs d'Internet de nouveaux services sur le patrimoine culturel, en élargissant l'accès à de vastes collections en Italie ou à l'étranger.

Le système permet de rechercher dans les collections des archives, des bibliothèques et des musées (ALM)<sup>2</sup> en fonction des standard ISO pour la recherche d'informations (points d'accès ANSI/NISO Z39.50, ISO23.950). Les bases bibliographiques accessibles par «SBN on-line» ne sont pas seulement les catalogues publics accessibles en lignes<sup>3</sup>(OPAC ) SBN mais tous les catalogues Z39.50 ; leur liste est disponible sur le site Internet de l'ICCU (*Instituto centrale per il catalogo delle biblioteche italiane*) ; d'autres catalogues peuvent être configurés.

L'accès à des ressources non bibliographiques est possible grâce aux métadonnées du « Dublin Core ».

Le système a été réalisé dans le cadre du projet européen ONE2 (*OPAC Network in Europe*), dont l'objectif était de créer un système de services bibliographiques européen qui impliquait des partenaires internationaux en utilisant le « Profil de Bath<sup>4</sup> ».

Actuellement, «SBN On-Line» est interopérable avec d'autres systèmes pour les demandes de prêt et la fourniture de documents. «SBN On-Line» permet l'accès, sur Internet, au catalogue bibliographique en ligne de l'Index SBN (catalogue collectif italien), géré par l'ICCU, qui comprend 15,5 millions de localisations et 6,5 millions de descriptions bibliographiques provenant de toutes les bibliothèques qui appartiennent au service SBN (1727 bibliothèques).

Les services suivants sont accessibles :

- recherche simple (recherche sur un seul champ) ;
- recherche avancée (recherche plus complexe) ;
- navigation (explorer le catalogue par l'une des entrées possibles : auteur, titre, sujet...) ;
- prêt (accès aux services de prêt).

Ce dernier service permet d'accéder aux fonctions suivantes sur le système SBN de prêt interbibliothèques : «demandes » et «état des demandes en cours », leur statut opérationnel et les réponses qui leur sont associées.

L'option « autres catalogues » permet de lancer des recherches standard (simple et avancée) dans le catalogue en ligne et/ou les bases italiennes ou internationales qui utilisent le protocole Z39.50, mentionnées dans la liste. Il est possible de personnaliser sa recherche en réalisant cette opération simultanément dans plusieurs bases de différentes catégories. Les bases sont rassemblées par catégorie pour aider l'utilisateur à mieux cibler sa recherche. Pour sélectionner une base, il faut d'abord sélectionner sa catégorie, puis la base dans le

choix proposé ; il est également possible d'obtenir des informations sur la base sélectionnée. Les bases de données les plus utiles peuvent être rassemblées dans une catégorie « personnel », utilisable à n'importe quel moment pour faire une recherche. Cette catégorie «personnel » peut également servir à regrouper des bases de données appartenant à des catégories différentes. Il est possible d'ajouter et/ou de supprimer une base à la catégorie « personnel », en la sélectionnant dans la liste des catégories avec les commandes appropriées. Le système de recherche permet de définir l'adresse d'une base de données, le nom de la base, son profil de recherche, le format désiré pour l'affichage des notices, les formats de notices.

Les éléments affichés dépendent du profil de la base sélectionnée (BIB1 pour les bibliothèques, CIMI pour les musées, GILS pour les archives). Pour les recherches multi-profil, les éléments descriptifs affichés sont les attributs « transversaux » des données «Dublin Core» (adaptés à tous les secteurs d'activité).

A partir de la liste des notices abrégées, il est possible de demander au système le format complet d'une, de plusieurs ou de toutes les notices de la liste.

Le format complet diffère selon la base de données originale. Les utilisateurs du catalogue collectif italien peuvent sauvegarder des notices dans un fichier et les télécharger au format UNIMARC.

A partir de la page d'affichage des notices complètes, il est possible de demander le prêt ou la reproduction d'un document.

Les fonctions de prêt acheminent les demandes vers les bibliothèques qui détiennent les documents, à travers le système SBN.

En conclusion, SBN On-Line est un catalogue collectif «hybride» qui a pour objectif d'offrir les services en ligne suivants aux utilisateurs d'Internet :

- la recherche dans le catalogue collectif et dans d'autres catalogues ;
- la recherche intégrée dans des bases de données de différents domaines ;
- la demande de copies (papier ou numérique) d'un document grâce au service national de prêt interbibliothèques.

CRISTINA MAGLIANO

MINISTÈRE DE LA CULTURE –

INSTITUT CENTRAL POUR LE CATALOGUE COLLECTIF DES BIBLIOTHÈQUES ITALIENNES,  
ROME (ITALIE)

(traduction Muriel Foulonneau)

1. Servizio Bibliotecario Nazionale : Service National des Bibliothèques en ligne

2. ALM : Archive, Libraries, Museums

3. Online Public Access Catalogue

4. profil Z39.50 de Bath pour l'accès à des ressources ALM

## Colloques

Ecomusées et musées de société :  
pour quoi faire ?

6-8 novembre 2002, Besançon

**Renseignements :**

Fédération des écomusées et des  
musées de société  
2, avenue Gaulard  
25000 Besançon  
Tél. : 03 81 83 22 55  
Fax : 03 81 81 08 92  
Mél : fems@wanadoo.fr

Monument historique et musée :  
un patrimoine, plusieurs pratiques,  
une cohérence en question

6-10 novembre, région Lorraine

**Renseignements :**

Cécile Vaxelaire  
Musée des Beaux-Arts  
3, place Stanislas  
54000 Nancy  
Tél.: 03 83 85 30 72  
Fax: 03 83 85 30 76

Echanger des idées, développer  
des savoir-faire, construire des  
réseaux

Conférence annuelle d'ECSITE  
(réseau européen des centres et  
musées de science)

14-16 novembre 2002, Londres  
(Royaume-Uni)

**Renseignements :**

Michaël Renvillard  
ECSITE Executive Office  
63, boulevard du Triomphe  
1160 Bruxelles (Belgique)  
Tél. : 32 2 649 73 83  
Fax : 32 2 647 50 98  
Mél : mrenvillard@ecsite.net  
Site sur la Toile : www.ecsite.net

Les rencontres d'Aliénor :  
inventaire, les interdits

19-21 novembre 2002,  
Poitiers

**Renseignements :**

Muriel Le Magourou  
Conseil des musées  
de Poitou-Charentes  
102, Grand' Rue  
BP 553  
86020 Poitiers Cedex  
Tél. : 05 49 39 52 50  
Mél :  
muriel.le.magourou@alienor.org

Les herbiers : un outil d'avenir

**Tradition et modernité**

20-22 novembre 2002,  
Villeurbanne

**Renseignements :**

Colloque « Herbiers »  
Conservatoire et jardin botaniques de  
Nancy  
100, rue du Jardin-botanique  
54600 Villers-les-Nancy  
Tél. : 03 83 91 84 93  
Fax : 03 83 27 86 59  
Mél :  
AFCEV@jardin-bota.uhp-nancy.fr

16<sup>e</sup> Festival du film scientifique

21 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2002,  
Oullins

**Renseignements :**

Pascale Koenig  
Maison des jeunes et de la culture  
10 rue Orsel  
BP120  
69923 Oullins cedex  
Tél.: 04 72 39 74 93  
Fax: 04 78 51 60 02  
Mél: festival@mjc-oullins.com  
Site sur la Toile:  
www.mjc-oullins.com

## Appel à communications

« 6<sup>th</sup> international symposium on the  
conservation of monuments in the  
Mediterranean basin »

7-10 avril 2004, Lisbonne (Portugal)

**Informations :**

Prof. Luis Aires-Barros  
Laboratorio de Mineralogia e Petrologia  
Instituto Superior Técnico  
Av. Roviso Pais  
1049-001 Lisboa  
Portugal  
Tél. : 351 21 8400806  
Fax : 351 21 8400806  
Mél : monubasin2004@mega.ist.utl.pt  
Site sur la Toile :  
<http://mega.ist.utl.pt/monubasin2004>

La qualité architecturale en Europe

**3<sup>es</sup> Rendez-vous de l'architecture**

27-28 novembre 2002, Paris

**Renseignements :**

ADC, EP  
Tél.: 01 40 03 94 70  
Fax: 01 42 06 66 06  
Mél: contact.adcep@wanadoo.fr

Le(s) Public(s)

Politiques publiques et  
équipements culturels

Paris, 28-30 novembre 2002

**Renseignements:**

M&M Conseil  
20-22, rue de Clichy - 75009 Paris  
Tél. : 01 44 91 58 72  
Fax : 01 44 91 58 51  
Mél : inscriptions@mmconseil.com

Les mutations économiques,  
technologiques et institutionnelles  
et le secteur de la culture

5-6 décembre 2002, Aix-en-Provence

**Renseignements :**

René Teboul et Edina Solo  
CEREFI  
Faculté d'économie appliquée  
d'Aix-Marseille III  
15-19, allée Claude-Forbin  
93627 Aix-en-Provence  
Tél. : 04 42 21 60 11  
Fax : 04 42 23 08 94  
Mél : cer.fea@univ.u-3mrs.fr

Nature, culture et société

**15<sup>es</sup> Entretiens Jacques Cartier**

9-11 décembre 2002, Lyon

**Renseignements:**

Fathia Zazoui-Drix  
Muséum d'Histoire naturelle  
Pôle sciences et sociétés  
28, boulevard des Belges  
69006 Lyon  
Tél.: 04 72 69 05 11  
Fax: 04 78 94 62 25  
Mél: fathia.zazoui@cg69.fr

## Séminaires 2002 - 2003

**L'ARCHIVE COMME PRATIQUE SOCIALE**

Avec Odile Welfelé, conservatrice en chef du patrimoine et Philippe Artières, chargé  
de recherches au CNRS

Séminaire du Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture  
(LAHIC)

Bimensuel à partir du 8 novembre 2002

**L'INSTITUTION DE LA CULTURE : L'AUTRE DE L'ART**

Avec Daniel Fabre, directeur du LAHIC et Claude Macherel, chargé de recherches au CNRS

Séminaire du LAHIC et de l'Ecole des hautes études en sciences sociales

Bimensuel à partir du 8 novembre 2002

**Renseignements :**

Annick Arnaud  
LAHIC-Umr 2558  
Ministère de la culture et de la communication  
65, rue de Richelieu  
75002 Paris  
Tél. : 01 40 15 82 67  
Mél : lahic.fabre@culture.fr

## Généralités

### Unité-Diversité.

#### Les identités culturelles dans le jeu de la mondialisation

*Sous la direction de Paul Rasse, Nancy Midol, Fathi Triki*  
Paris, L'Harmattan, 2002, 384 p., 30 €

### Politique culturelle et décentralisation

*Par Pierre Moulinier*  
Paris, L'Harmattan, 2002, 336 p., 28 €

## Histoire

### Histoire des jeux, jeux de l'histoire

Journées Coumet, novembre 1999  
Revue de synthèse n° 2-3-4, avril-décembre 2001  
Paris, Albin Michel, 32 €

### Les collectivités locales et la culture

#### Les formes de l'institutionnalisation, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles

*Sous la direction de Philippe Poirrier*  
Travaux et documents n° 13 du Comité d'histoire du ministère de la Culture  
Paris, La Documentation française, 2002, 432 p., 21 €

## Archéologie

### Géologie de la préhistoire

*Sous la direction de Jean-Claude Miskovsky*  
Paris, Association pour l'étude de l'environnement géologique de la préhistoire, 2002, 1519 p., 68,60 €

#### Diffusion :

Association pour l'étude de l'environnement géologique de la préhistoire  
Maison de la géologie  
77, rue Claude-Bernard - 75005 Paris

### Bettencourt-Saint-Ouen (Somme) Cinq occupations paléolithiques au début de la dernière glaciation

*Sous la direction de Jean-Luc Lochet*  
Documents d'archéologie française n° 90  
Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 2002, 176 p., 30 € jusqu'au 31/12/02, 34 € ensuite

### L'art solutréen du Roc de Sers (Charente)

*Par Sophie Tymula*  
Documents d'archéologie française n° 91  
Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 2002, 288 p., 38 € jusqu'au 31/12/02, 42 € ensuite

### Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle

*Sous la direction de Christian Sapin*  
Paris, Editions du CTHS, 2002, 508 p., 53 €

#### Diffusion :

Editions du CTHS  
1, rue Descartes  
75231 Paris Cedex 05

## Patrimoine

### Les charpentes du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle

#### Typologie et évolution en France du Nord et en Belgique

*Sous la direction scientifique de Patrick Hoffsummer*  
Paris, Monum, Editions du Patrimoine, 2002, 376p., 42 €

### Charpentes de la région Centre du XII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle

*Par Daniel Bontemps*  
Paris, Monum, Editions du patrimoine, 2002, 204 p., 33 €

### Arts du spectacle : patrimoine et documentation

XXIII<sup>e</sup> congrès international, Paris, 25-30 septembre 2000  
Paris, Bibliothèque nationale de France, 2002, 208 p., 29 €

#### Diffusion :

Bibliothèque nationale de France Service commercial  
61, rue de Richelieu  
75084 Paris Cedex 02

### Le patrimoine culturel et la mer Aspects juridiques et institutionnels

*Sous la direction de Marie Cornu et Jérôme Fromageau*  
Paris, L'Harmattan, 2002  
Tome 1, 252 p., 21,35 €  
Tome 2, 148 p., 12,20 €

### Patrimoine et modernité

Sous la direction de Dominique Poulot  
Paris, L'Harmattan, 2002, 320 p., 24,40 €

### Le patrimoine saisi par les associations

*Par Hervé Glevarec et Guy Saez*  
Paris, Ministère de la culture et de la communication/La Documentation française, 2002, 412 p., 20 €

## Conservation-restauration

### L'art avant l'histoire

#### La conservation de l'art préhistorique

10<sup>es</sup> journées d'études de la Section française de l'Institut international de conservation, Paris, 23-24 mai 2002  
Paris, SFIIC, 2002, 254 p., 35 €

#### Diffusion :

SFIIC  
29, rue de Paris  
77420 Champs-sur-Marne

### Une méthode d'évaluation des pratiques de conservation préventive dans un service d'archives

*Par Stéphane Ipert, Gilbert Le Guen, Laure Méric, Benoît de Tapol*  
Paris, Direction des archives de France/La Documentation française, 2002, 160 p., 30 €

## Afrique : Archéologie et Arts

L'équipe de recherches sur l'Afrique de l'unité mixte de recherche 7041 « Archéologies et sciences de l'Antiquité » lance une nouvelle revue : *Afrique : Archéologie et Arts*, dont le numéro 1 vient de paraître. Cette nouvelle publication se donne pour objectif de rendre compte, en langue française, des recherches archéologiques menées sur le continent africain par des équipes du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur, avec le souci d'inclure l'étude des productions artistiques des peuples d'Afrique. Des numéros généralistes alterneront avec des numéros thématiques.

#### Renseignements :

Christine Venet ou Laurence Garenne-Marot  
Recherches sur l'Afrique UMR 7041-Archéologie et sciences de l'Antiquité  
21, allée de l'Université  
92023 Nanterre cedex



## Ethnologie

Travailler à l'usine  
Terrain n° 39, septembre 2002,  
15,24 €

**Diffusion :**  
CID  
131 bd Saint-Michel  
75005 Paris

Le Guide du patrimoine rural  
Paris, La Renaissance du livre, 2002,  
384 p., 22 €

Paroles glanées dans nos  
campagnes  
Récit à plusieurs voix en Picardie  
1930-1980  
Savignies, Reflets Terre Oise, 2002,  
272 p., 32 €  
**Diffusion:**  
Reflets Terre Oise  
Astrid Degroote  
12 La Frénoye  
60650 Savignies

## Musique

Pré-inventaire des fonds musicaux  
en Ile-de-France  
Par l'Association régionale  
d'information et d'actions musicales  
en Ile-de-France  
Paris, Ariam Ile-de-France, 2002, 237  
p., 11 €  
**Diffusion :**  
Aubin Editeur  
9, rue Théodore-de-Banville  
42000 Saint-Etienne

Catalogue des fonds musicaux  
anciens en Ile-de-France  
Tome 1  
Par l'Association régionale  
d'information et d'actions musicales  
en Ile-de-France  
Paris, Ariam Ile-de-France, 2001, 428  
p., 53 €  
**Diffusion :**  
Aubin Editeur



Région de Makhfamane (Maroc). Naoura: puit pour les cultures.  
(ici essentiellement la vigne) in *Géologie de la préhistoire*.

Clément J. C. Miskovsky

Musiques actuelles, musique  
savante  
Quelles interactions?  
Entretiens réalisés et présentés par  
Eric Denut  
Paris, L'Harmattan, 2001, 112 p.,  
11,45 €

## Architecture

Méthodes en histoire de  
l'architecture  
Les cahiers de la recherche  
architecturale et urbaine n° 9-10,  
janvier 2002,  
Paris, Monum, Editions du  
patrimoine, 30 €  
**Diffusion :**  
Diff-Edit

Sur quelques théories du XX<sup>e</sup>  
siècle  
Les cahiers de la recherche  
architecturale et urbaine n° 11,  
Paris, Monum, Editions du  
patrimoine, 15 €  
**Diffusion :**  
Diff-Edit

La cour de France au XVI<sup>e</sup> siècle.  
Vie sociale et architecture  
Par Monique Chatenet  
Paris, Editions Picard, 2002, 387 p., 53 €

## Médias

Les journalistes spécialisés  
Réseaux n° 111/2002  
Paris, Hermès science publications,  
2002, 35 €

## Technologies de communication

Connexions. Art, réseaux, média  
Sous la direction de Annick Bureau et  
Nathalie Magnan  
Paris, Ecole nationale des Beaux-  
Arts, 2002, 642 p., 45 €

Mobiles  
Réseaux n° 112-113/2002  
Paris, Hermès science publication,  
2002, 50 €



### Sur Internet

- la Mission de la recherche et de la technologie  
<http://www.culture.fr/culture/mrt.htm>
- le réseau de la recherche  
(rapports des conseils, personnels, moyens,  
actualité, avis de vacances et de concours,  
programmes de numérisation, rapports de recherche, etc.)  
<http://www.culture.fr/culture/mrt/mrt.htm>

Directeur de la publication : Guillaume Cerruti

Chef de la mission de la recherche

et de la technologie : Jean-Pierre Dalbéra.

Rédaction : Silvia Pérez-Vitoria [silvia.perez@culture.gouv.fr](mailto:silvia.perez@culture.gouv.fr)

Ministère de la culture et de la communication

Mission de la recherche et de la technologie

3, rue de Valois, 75042 - Paris Cedex 01.

Tél. : 01 40 15 80 45 - Mél : [mrt@culture.fr](mailto:mrt@culture.fr)

N° de commission paritaire : 0603 B 05120

Conception-réalisation : Sophie Moulay

Imprimeur : Maulde et Renou

ISSN : 0765-5991